

Chapitre 7

Les chômeurs aux marges du salariat Significations de l'auto-emploi et du travail informel

Didier Demazière et Marc Zune

La diffraction de l'emploi n'est pas nouvelle (Fourcade, 1992), mais elle s'est accélérée dans les dernières décennies (Irès, 2015), avec la multiplication de contrats salariaux atypiques et de formules non salariales, et la porosité croissante entre statuts (Bernard & Dressen, 2014). Notre objectif est de renseigner ce que devient la catégorie d'emploi lorsque ses contours deviennent plus flous. Considérant que le chômage est un bon observatoire de ces transformations, nous déplacerons la focale depuis les positions occupées (par les actifs en emploi) vers les positions brigüées (par les actifs inoccupés, les chômeurs). En effet, l'emploi occupe une place centrale dans les visées des chômeurs, dans leurs expériences, leurs projections d'avenir ou encore leurs conduites quotidiennes (Ledrut, 1966 ; Schnapper, 1981 ; Demazière, 2006). Surtout, au sein de la condition de chômeur, l'emploi se transforme et mute, depuis une forme abstraite ou générique correspondant à la privation (d'emploi) vers un ensemble de situations concrètes et d'offres précises rencontrées au cours de la recherche (d'emploi) et qui sont affectées de conditions de possibilité, de valeurs de plausibilité, de degrés de désirabilité (Demazière, Foureault, Lefrançois & Vendeur, 2015). Ce mouvement est d'autant plus accusé que, dans un contexte où le niveau de chômage est élevé, il devient plus difficile de sortir durablement du chômage en accédant durablement à un emploi. C'est pourquoi il importe de comprendre comment les chômeurs font l'expérience de cette équation incertaine, comment ils se projettent dans un emploi dont les propriétés évoluent, comment leurs rapports aux normes d'emploi se construisent par et dans leurs expériences du chômage.

Cette perspective d'une mise à l'épreuve des formes et normes d'emploi par l'expérience biographique du chômage sera approfondie en trois temps. Nous commençons par examiner dans quelle mesure l'emploi structure les expériences des chômeurs et de quelles manières il est traduit en conceptions variées de ce que nous appellerons le travail accessible. Après avoir ainsi caractérisé l'emploi du point de vue des chômeurs, nous centrons l'analyse sur deux conceptions qui interrogent deux composantes des normes d'emploi. Nous établissons d'abord que l'orientation vers l'auto-emploi est une résultante de l'expérience des difficultés d'accès à l'emploi salarié, puis nous montrons que les accommodements avec le travail informel sont le signe d'une marginalisation vis-à-vis de l'emploi normé et plus largement vis-à-vis du travail.

L'emploi des chômeurs : le travail accessible

Si le chômage est irréductible à une privation transitoire d'emploi ouvrant vers l'accès à un emploi, alors – c'est notre hypothèse centrale –, le chômage fait quelque chose à l'emploi. En renforçant, de manière différenciée selon les caractéristiques des chômeurs, les incertitudes sur l'emploi visé, projeté, espéré, il soutient un travail interprétatif de définition de l'emploi, et des issues du chômage. L'analyse de cette expérience¹, fondée sur des événements et marquée par la production de significations, conduit à envisager la recherche d'emploi comme la quête d'un travail accessible. La recherche d'emploi occupe une place significative dans les récits collectés, même quand les anciennetés de chômage sont très longues. Certes, la recherche est une obligation au fondement du statut juridique de chômeur (Willmann, 1998), mais plus largement la condition de chômeur est orientée vers l'emploi. Nombre d'enquêtes ont montré que la vie quotidienne des chômeurs s'organisait peu ou prou autour de l'emploi, fut-ce sous des formes diverses oscillant entre mobilisation intensive de soi et de ses réseaux et découragement et retrait (Bakke, 1940 ; Schnapper, 1981 ; Bartell & Bartell, 1985 ; Gallie & Vogler, 1994). Le chômage est tendu vers son effacement, et celui-ci peut être conçu comme lointain ou immédiat, probable ou incertain, complet ou partiel.

L'emploi, en tant que visée, n'est pas une entité claire ou stable. Il est façonné par les expériences encourageantes et malheureuses de recherche d'emploi. Il est modulé par des chômeurs qui sont confrontés à des offres d'emploi lestées de qualités variables, à des invitations à ajuster leurs exigences, à des espoirs ou désillusions. Ces modulations sont d'autant plus amples que le niveau de chômage est élevé, comme c'est le cas dans la France contemporaine, et que les durées passées en chômage s'étirent. L'emploi est pris dans un cours, tortueux, de définition de ce qui pourrait être à portée, ou acceptable, ou désirable, ou accessible. C'est ainsi une entité plus large qui est en jeu, comme l'indiquent les expressions utilisées pour en parler : « *travailler, n'importe quoi, un contrat définitif, même au noir, des petits jobs alimentaires, avoir de l'argent, [ne] plus être salarié, non déclaré ça m'irait aussi, je rêve de m'installer, un petit boulot, un vrai emploi, de quoi gagner ma vie, pas sortir de mon métier, me coller dans une place, un salaire et c'est tout, [etc.]* ».

Cette sélection de formules témoigne d'une hétérogénéité des perspectives, irréductible à une gradation unidimensionnelle : il ne s'agit pas d'être plus ou moins attaché au travail, enclin à travailler, attiré par le travail, etc. Elles expriment des acceptions différentes de ce que travailler veut dire. Y sont convoqués les contrats de travail (spécialement la référence qu'est le CDI), des formes non salariales diversement mises en mots, des pratiques relevant de l'économie informelle, des formules floues et imprécises à distance de toute codification, etc. Aussi, à l'emploi nous

1. L'analyse s'appuie sur un corpus d'une soixantaine d'entretiens biographiques réalisés avec des chômeurs inscrits à Pôle emploi et sélectionnés en contrôlant quelques variables (durée de chômage, genre, âge, niveau de formation, catégories administratives A et B). Prendre en compte la grande variété des situations et profils des chômeurs visait à saisir, *in fine*, l'hétérogénéité des expériences. L'objectif des entretiens était d'explorer les significations attribuées au chômage, les incertitudes inhérentes à cette condition, les logiques de recherche d'emploi, les anticipations d'issues possibles et les révisions de ces définitions de situation.

proposons de substituer une notion plus large, qui rend mieux compte de la diversité des projections des chômeurs : celle de travail accessible, qui désigne toutes les formes d'activité qui sont sources de revenu et supports de statut (non au sens juridique mais au sens d'une existence sociale et d'une identité). Ce travail accessible n'a pas de contenu limité, sinon par les significations que les chômeurs y investissent. L'analyse des entretiens a permis d'identifier quatre conceptions contrastées du travail accessible qui s'articulent de manière plurielle avec la condition de chômeur. Nous les nommons ici : la place, le contrat, la cible, le bricolage.

La place, première acception du travail accessible, désigne certains emplois, considérés comme pourvoyeurs de protection. Le CDI à temps plein en est la traduction juridique, mais les termes employés sont plus variés (« *vrai travail, emploi sûr, une place où tu es collé, la sécurité* »). L'expérience du chômage s'articule alors autour de la recherche d'emploi et le chômage est investi en conformité avec sa définition officielle alors que l'emploi reçoit une signification restrictive. La plupart des chômeurs rencontrés évoquent, parfois très brièvement, ce type de perspective, ce qui indique une forte persistante de la norme d'emploi et sa centralité dans les aspirations. Mais les discours recèlent de grands écarts s'agissant de l'estimation des possibilités d'accéder à cette place. Certains expriment une confiance, soutenue par l'argumentation d'une recherche d'emploi active et experte. D'autres affichent simplement leur préférence pour une issue affectée d'incertitudes. D'autres encore évoquent des obstacles et contraintes qui affaiblissent les possibilités d'investir une place. Aussi, pour nombre d'entre eux, la place devient hors d'atteinte et le travail accessible doit être ajusté.

Il est aussi défini par des statuts divers, signalant une participation à la production encadrée par des règles officielles. Formulées de manière variée (« *une petite durée, un truc d'insertion, gagner un salaire, quelque chose pour se remettre dans le bain* »), ces perspectives renvoient à une position juridiquement encadrée, qu'évoque le terme de contrat, même si elles débordent des contrats de travail : CDD, missions d'interim, contrats d'insertion ou aidés, stages de formation, stages en entreprise ou contrats très ponctuels, etc. Elles sont interprétées comme des possibilités, inégalement valorisées et solides, d'améliorer sa situation, de s'engager vers une sortie du chômage. Ces projections ont des significations différentes, selon qu'elles sont appropriées comme des solutions d'attente ou comme des accommodations maîtrisées, vécues comme des concessions faites face à la pression d'entourages ou d'institutions invitant à saisir les plus petites opportunités, subies comme le signe d'un risque de marginalisation plus ou moins appuyé. Le contrat est une balise qui peut signifier une amorce de sortie du chômage ou un enfermement dans un chômage mâtiné d'emploi ou de travail. Sous les contraintes du chômage, l'emploi salarial reçoit une acception élargie qui relâche les normes d'emploi.

Le travail accessible peut s'adosser à la valorisation d'une activité spécifique (formulée comme : « *métier, passion, qualification, compétences, quelque chose dans les mains* ») qui est un point d'appui pour se projeter dans l'avenir. C'est ce que nous avons appelé une cible, pour désigner une visée professionnelle précise, et une série de tâches préparatoires permettant d'avancer vers ce but (essais, stages, activités ponctuelles, travail parfois gratuit voire informel). La cible est située aux marges du salariat : souvent les formes fragiles d'auto-emploi (auto-entrepreneur, travail

autonome sous le régime des missions, intermittent du spectacle, *free-lance*, piges, etc.), plus rarement les formes classiques de l'indépendance (installation à son compte, création d'entreprise, associé dans une petite entreprise). Dès lors la cible est affectée d'ambivalences. Dans certains cas, la valorisation de ce travail est assez forte pour effacer le caractère éprouvant du chômage. Dans d'autres cas, les perspectives de réalisation de soi sont floues et incertaines, voire se dégradent en un vague rêve qui ne gomme pas le chômage. Dans d'autres cas encore, la fixation sur une cible est moins forte, parce que celle-ci est une option par défaut résultant de la fermeture d'autres perspectives, ou articulé à des formes d'emploi considérées comme dégradées ou peu valorisées. Traduisant un déplacement des rapports à l'emploi, la distance au salariat qu'est la cible est généralement le résultat de puissantes contraintes.

C'est aussi vers des activités informelles, officieuses ou discrètes, que peut pointer le travail accessible. Comme dans les cas précédents il se décline en formes hétérogènes, variant en ampleur, régularité, stabilité, rendement monétaire, légitimité (« *je me débrouille, c'est pas déclaré, quelques chantiers, des coups de mains, on s'entraide* »). Mais il est chaque fois une pratique concrète avant d'être une projection d'avenir, et c'est pourquoi nous le désignons par le terme de bricolage. Les significations de ces activités sont variées : elles peuvent dessiner une débrouillardise discrète et fondée sur la mobilisation de réseaux relationnels ; elles peuvent traduire une faible capacité d'action articulée à la sollicitation d'un soutien de proches confinant à la dépendance ; elles peuvent renvoyer à un mode de vie fondé sur quelques expédients en dépit d'efforts personnels pour éviter les risques d'exclusion ; elles peuvent orienter vers un pis-aller fragile résultant d'une réévaluation des aspirations professionnelles. Aussi pour nombre de chômeurs, ces bricolages sont fragiles et ont une faible portée pour l'avenir, mais ils ferment celui-ci sur des activités peu formalisées.

Au-delà de la recherche d'emploi *stricto sensu*, les projections et expérimentations professionnelles des chômeurs se diffractent en une pluralité de conceptions du travail accessible. Deux d'entre elles seront privilégiées, parce qu'elles informent sur les dynamiques des normes d'emploi dans des directions moins connues que celle de la fragilisation du salariat (déplacement de la place vers le contrat) : la cible interroge le périmètre du travail non salarié et le bricolage questionne la différenciation entre travail formel et informel.

L'auto-emploi faute de salariat

La projection dans des formes d'emploi non salariales est évoquée dans une douzaine d'entretiens, où elles deviennent la perspective principale et souvent exclusive, la seule manière de pouvoir échapper au chômage. Quand l'auto-emploi – qui reçoit des acceptions variées nous le verrons – efface le salariat, c'est parce que celui-ci est considéré comme inaccessible, parce que les tentatives pour être recruté ont échoué et sont désormais vécues comme vaines. En ce sens, cette perspective correspond à une bifurcation, qui survient dans des parcours où l'expérience du chômage est jalonnée de désillusions alimentées par des difficultés récurrentes pour obtenir un nouvel emploi salarié. Cette expérience est assez répandue ou du moins, elle n'est pas concentrée sur des catégories précises de chômeurs. En effet, ceux pour qui le travail accessible prend la forme d'une cible ont des parcours antérieurs au chômage

hétérogènes : leur âge varie entre 24 et 56 ans, leur niveau de formation entre le certificat d'aptitude professionnelle et un titre d'ingénieur, leur emploi précédent entre ouvrier spécialisé et cadre supérieur, leur durée de chômage entre 14 et 29 mois, et on y trouve des femmes comme des hommes et des parcours professionnels stables comme discontinus.

Néanmoins, ces parcours antérieurs offrent la possibilité d'identifier une cible professionnelle, une spécialité, un métier, un créneau, des compétences, qui au demeurant sont variés : ce peut être une qualification, parfois acquise de longue date, attestée par un diplôme technique et la maîtrise de savoir-faire (plomberie, langues), ou une identification à un milieu professionnel spécifique dans lequel une expérience appropriée a été accumulée et des réseaux constitués (culture, arts), ou une passion pratiquée en amateur et investie de manière plus intensive afin d'être redéployée en vue d'en retirer des revenus (photographie, maquillage). La projection dans un emploi non salarié prolonge l'acquisition de ressources antérieures. Elle suppose donc un travail interprétatif qui combine des éléments de continuité et de rupture : la rupture avec le salariat est équilibrée par la valorisation d'expériences passées. Cette combinaison connaît des variations et l'analyse des entretiens permet d'en dégager deux déclinaisons, l'une minoritaire, l'autre largement dominante.

Dans la forme minoritaire, le travail accessible est solidement argumenté. La cible est inscrite dans les parcours et les expériences, articulée à des épisodes qui lui donnent de la consistance, et interprétée comme un idéal professionnel. C'est le cas quand l'auto-emploi apparaît comme une manière de restaurer des préférences qui ont été refoulées ou dévoyées au fil du parcours. Ainsi Julien a exercé des activités variées (artiste de cirque, technicien de concert, écriture littéraire, petits rôles dans l'audiovisuel) dans les milieux culturels jusqu'à se stabiliser dans une compagnie de théâtre de rue qui a été dissoute après plusieurs années. Il réévalue cette dernière séquence, dans laquelle il a connu un salariat stable, comme correspondant peu à ses goûts (« *ça a duré trop longtemps, il aurait fallu partir* »). Il cherche à renouer avec la période où il travaillait de manière plus discontinue, autour de projets artistiques, mais le secteur est « *sinistré* ». Tout en effectuant quelques « *piges à droite à gauche* », parfois sans être payé semble-t-il, il mobilise ses relations pour affiner un projet personnel, consistant à concevoir des circuits de tourisme culturel valorisant le patrimoine industriel de la région, dans le but de vendre ces prestations à des opérateurs ou des offices touristiques. Il a déjà expérimenté cette offre, dans laquelle il voit un « *retour aux sources* », à une époque où il combinait un travail « *intéressant* » et une « *autonomie complète* ». Son insertion, dans la longue durée, au sein d'un monde professionnel spécifique – celui des arts et de la culture où le salariat classique n'est pas une norme d'emploi dominante – consolide ses perspectives, d'autant plus qu'il peut y mobiliser des appuis pour se rapprocher de la cible.

L'argumentation de Jean est toute aussi solide, pointant une sorte de retour aux sources, qui prend ici la forme d'une bifurcation importante dans un parcours de salariat stable, et qui est accompagnée et même initiée, par des acteurs institutionnels. En effet, pour Jean qui a longtemps travaillé dans le commerce de bricolage, l'orientation vers une activité indépendante est soutenue par une série d'interventions et de conseils prodigués par des spécialistes de l'accompagnement professionnel ou du recrutement. Elle est un processus institutionnalisé qui s'articule avec la

possession d'une qualification adéquate (il possède un CAP de plombier) et la réactivation d'un goût pour ce métier. Après avoir été licencié, Jean tente de retrouver rapidement un « *emploi stable* », car il élève seul ses trois enfants. Mais le secteur du commerce n'est pas florissant localement, et il accumule les échecs. À travers des échanges avec un conseiller professionnel et un formateur (il suit un stage de recherche d'emploi), il est conduit à considérer son âge (il a 52 ans) comme un handicap pour les emplois qu'il vise, et il réinterprète en ce sens plusieurs épisodes antérieurs de recherche d'emploi. Cela l'amène, sur les conseils de ce formateur, à creuser la piste de la création d'emploi, et il est orienté vers un organisme spécialisé où il est encouragé dans cette perspective : il redécouvre une passion pour la plomberie (« *j'adorais ça* »), il est convaincu que le créneau est porteur (« *on manque de plombiers* »), il surmonte ce qui le rebute (« *pour les papiers on est soutenu* »). Ses démarches visant à explorer cette piste ne sont pas abouties au moment de l'entretien, mais Jean développe des arguments solides à l'appui de cette perspective qu'il voit désormais comme « *une chance* ».

Les formes d'emploi alternatives au salariat qui sont visées par Jean et Julien sont différentes : l'installation en tant qu'artisan et une activité plus discontinue en tant que *free-lance*. Mais elles rencontrent l'adhésion de chômeurs qui apparaissent convertis à l'auto-emploi et adhèrent à une perspective dans laquelle ils sont déjà bien engagés. La combinaison de ressources comparables soutient ce schéma : l'accumulation d'une expertise à travers un diplôme professionnel ou une expérience valorisable, et un accompagnement structuré facilitant l'émergence et la réalisation du projet grâce à des institutions d'accompagnement classiques ou des relais professionnels spécialisés.

Dans la majorité des cas, ces ressources sont plus faibles, et les anticipations du travail accessible sont moins solides, aussi bien dans les démarches de concrétisation que dans l'adhésion qu'elles suscitent. Ainsi l'orientation vers un projet d'auto-emploi est le plus souvent un processus par défaut, peu connecté aux parcours individuels et peu soutenu par des ressources adéquates. L'épreuve du chômage et la recherche d'emploi ne déclenchent pas seulement la prise de conscience d'un impossible retour au salariat, elles sont vécues comme une disqualification professionnelle (« *j'ai compris que c'était fini pour moi, tu te dis que c'est la fin, c'est comme une petite mort* »). Si celle-ci est aussi nettement intériorisée, c'est parce qu'elle est répétée et qu'elle n'est pas contestée à travers des échanges avec d'autres interlocuteurs, des milieux professionnels ou des institutions du chômage par exemple. Un relatif isolement dans les manières d'affronter la recherche d'emploi semble ici entraver les possibilités de contester ou mettre à distance les jugements reçus. S'y ajoutent les profils des parcours professionnels, qui, au-delà de leur diversité, offrent peu de ressources mobilisables pour surmonter cette expérience et peu de prises à opposer à la disqualification : les diplômes n'ont jamais pu être valorisés et cela a nourri un sentiment d'échec, ou les postes occupés sont souvent dévalués, ou la carrière réussie au sein d'une entreprise est considérée comme peu transposable ailleurs.

Les appuis, biographiques ou relationnels, pour étayer les perspectives d'auto-emploi sont particulièrement friables. Et le travail accessible envisagé apparaît comme une tentative, désespérée ou ultime, pour éviter une marginalisation professionnelle menaçante. Les situations et récits des chômeurs concernés révèlent le caractère hésitant de leurs anticipations : Eugène, un cadre promu âgé de 56 ans,

indique qu'un ami qui se trouve dans une situation similaire à la sienne l'incite à s'installer comme conseiller fiscal en tant qu'auto-entrepreneur ; Bruno, un quadragénaire qui n'a occupé que des emplois déqualifiés, entend transformer sa passion pour la photographie en métier depuis qu'il a connu le succès lors de prestations réalisées lors de quelques mariages de proches ; Arnaud, un quadragénaire qui a travaillé dans ce qu'il considère comme des « *petits boulots sans intérêt* », pense faire de la traduction en *free-lance* afin de tenter de valoriser son diplôme de langue ; Françoise, une trentenaire qui n'a pu exploiter que très occasionnellement sa formation technique de maquilleuse, envisage de proposer ses services dans son entourage voire dans une maison de retraite à proximité, etc. Les récits sont peu assurés ; les perspectives évoquées sont bien incertaines et suscitent une adhésion limitée ou contrainte. Ils convoquent peu d'interlocuteurs susceptibles d'accompagner le cheminement vers la cible professionnelle. Celle-ci demeure d'ailleurs relativement imprécise, le statut d'auto-entrepreneur fournissant une sorte de débouché accessible aisément, une formule à portée de main propice à donner une forme plus concrète au projet mais qui reste floue.

L'adhésion des chômeurs aux perspectives qu'ils esquissent est bien faible et peu supportée ou relayée par les entourages : l'auto-emploi apparaît comme une option par défaut. La projection repose sur la mobilisation d'une ressource dérivée des parcours : une expertise professionnelle accumulée pour les cadres âgés notamment, ou une passion pour une activité qui n'a pas pu être convertie en activité professionnelle. Mais, précisément, la mobilisation de ces compétences dans un cadre commercial, exigeant de prospecter une clientèle, de formaliser un service, de réaliser un chiffre d'affaire, demeure implicite, non explicitée. Le travail accessible comme cible s'apparente à une plongée dans un monde marchand qui reste inconnu et qui représente une position professionnelle par défaut, en creux, si faiblement constituée qu'elle apparaît aux marges de l'emploi. Les difficultés rencontrées dans la quête d'un emploi salarié pèsent lourdement dans la réorientation vers l'auto-emploi, qui devient la seule manière possible d'envisager d'échapper au chômage. Le travail accessible devient ici la forme d'emploi considérée comme la moins inaccessible. Des mécanismes assez proches caractérisent les anticipations professionnelles qui se situent aux frontières entre travail formel et informel, même si elles concernent des chômeurs qui n'ont pas les mêmes situations et parcours professionnels.

Aux marges du travail

Dans une dizaine d'entretiens, le travail accessible pointe vers des activités informelles ou au statut mal défini : il s'agit avant tout de gérer la situation de chômage en développant des formes variées de bricolage, des activités fragiles, informelles, illégales parfois. Les projections d'avenir sont alors ancrées dans ces activités, auxquelles elles se limitent bien souvent, comme si les horizons étaient sinon bouchés du moins canalisés par le présent. Le travail accessible est alors le travail effectif, ou du moins constitue un prolongement ou un développement de celui-ci. Tracer de telles perspectives suppose donc un engagement dans des activités investies comme du travail. Un engagement qui s'apparente à un enfermement car les récits soulignent le caractère traumatisant de la perte d'emploi et de l'épreuve du chômage.

Quelques points saillants jalonnent les parcours antérieurs malgré leurs spécificités. Ainsi la perte d'emploi, qui fait rupture dans un parcours professionnel stabilisé et jugé positivement, est vécue douloureusement et considérée comme une injustice, qu'il s'agisse de la faillite de la boutique de couture et confection de Claudine, de la fermeture de l'entreprise de nettoyage de Germaine malgré une vaine résistance collective, du licenciement brutal de Philippe de son emploi dans un hôtel de luxe après un conflit avec la hiérarchie, de la démission forcée après un rachat de l'entreprise de Nathalie de son poste de secrétaire. Ces conditions de mise au chômage apparaissent particulièrement problématiques ensuite, car elles favorisent l'installation d'un sentiment d'inadéquation professionnelle : les recherches d'emploi, qui sont orientées vers la restauration de la situation brutalement perdue, génèrent de fortes désillusions et deviennent plus difficiles à supporter, les révisions des attentes et des exigences ne donnent pas de résultats et les durées de chômage s'étirent (elles dépassent 18 mois et souvent 24). Ces chômeurs ont aussi pour la plupart des formations scolaires courtes ou ont occupé des emplois d'exécution (seuls deux font exception). Surtout, ils connaissent une même dynamique de parcours, qui éloigne de l'emploi salarié, ferme les portes du chemin de la restauration professionnelle et d'autres insertions dégradées.

Le bricolage devient alors la seule option accessible. Mais il exige une conversion puisqu'il consiste à renoncer à des cibles valorisées, même si elles sont considérées comme hors d'atteinte. Il n'est pas aisé, à partir de récits rétrospectifs, d'identifier les conditions de cette redéfinition des perspectives et de l'identification d'un autre travail accessible, même si quelques éléments peuvent être pointés. L'aménagement du chômage autour d'activités suppose de mobiliser des savoir-faire, au moins élémentaires, permettant de réaliser des tâches qui peuvent être valorisées socialement et économiquement. Cette condition apparaît minimale, n'impliquant pas la détention d'une qualification certifiée ou d'un diplôme, puisqu'il s'agit de jardinage, garde d'enfants, rénovation de bâtiments, coiffure, élevage d'animaux, revente des matériels, etc. Ce qui est le plus notable est que le développement de ces activités résulte moins de calculs stratégiques visant à faire face à une exclusion menaçante que de circonstances imprévues initiant un investissement progressif (et souvent fort limité nous le verrons). L'orientation, en pratique et en valeurs, vers les activités informelles est fortuite, c'est-à-dire affaire de circonstances plutôt que de stratégies, et plus incertaine, c'est-à-dire marquée par les hésitations et les doutes. Pour Claudine, la couturière, ce sont ses clientes qui continuent de la solliciter et la poussent à maintenir son activité ; pour Philippe, qui se définit comme âgé (il a 53 ans) et en difficultés (il est sans emploi depuis près de deux ans et demi), ce sont des connaissances sollicitées qui lui ont proposé des petits travaux mal, ou parfois pas toujours, payés. L'un et l'autre y voient une manière d'améliorer leur situation au plan matériel, mais non des prises pour mieux maîtriser leur avenir. Florence, qui était employée de bureau, a simplement parlé de ses difficultés à d'autres mamans à la sortie de l'école, et « *de fil en aiguille* » cela l'a conduite à faire du ménage chez des particuliers « *sans l'avoir cherché* ». Régine, qui était employée de commerce, a répondu aux difficultés matérielles de sa famille en mettant en place une économie domestique d'autosubsistance ; ce sont des amies qui l'ont incitée à développer son autoproduction dans le but de vendre ses produits (confitures, potages, bocaux divers), et c'est ainsi qu'elle s'est trouvée « *entraînée* » parce qu'on « *devient connu à force* ».

En conséquence, la pratique d'activités informelles est progressive, et souvent fragile, correspondant à un bricolage incertain. On observe des écarts sensibles en termes de quantité de temps consacré à ces activités (certaines sont ponctuelles et épisodiques, d'autres régulières et quotidiennes) ou de volume des rétributions (« *je ne gagne à peu près rien* » versus « *ça marche bien pour moi* »). Mais dans la plupart des cas, les possibilités de valoriser ses savoir-faire sont limitées par l'étroitesse des réseaux relationnels : ils ne sont ni assez diversifiés pour que des échanges monétaires (acheter un savoir-faire) s'y développent, ni assez étendus pour que la clientèle potentielle dépasse le cercle des proches, ni assez dynamiques et périodiquement élargis pour ne pas être rapidement saturés. Les activités restent très fragiles, et éloignées d'une logique entrepreneuriale supposant de faire connaître une offre de travail en dehors de son propre cercle, ce qui passerait par exemple par le dépôt de petites annonces chez des commerçants ou dans des espaces publics, la mobilisation de proches ou de clients comme intermédiaires, les discussions informelles dans le voisinage et la construction d'une réputation inscrite dans des territoires locaux. Bruno s'y essaie, mais sans guère de succès pour l'instant : technicien informatique confronté à une dévalorisation de sa qualification, il propose un service de configuration et réparation informatiques dans la petite ville où il réside, et constate qu'il est rarement sollicité tout en espérant que « *ça va décoller par le bouche-à-oreille* ». Ces tentatives s'avèrent assez peu efficaces, ou leurs résultats sont rarement durables. Et le bricolage est alors renvoyé à des formes d'entraide familiale, qui n'appellent pas toujours de rémunération directe ou monétaire, comme l'illustre l'exemple de Germaine, une ancienne femme de ménage qui s'investit dans la garde de ses petits-enfants. Ce travail familial et gratuit lui « *change les idées* » et lui fait entrevoir la possibilité de faire des « *dépannages* », ce qu'elle a enclenché pour deux familles de son voisinage. La pauvreté des ressources relationnelles peut aussi dériver en relations de dépendance, voire de servitude, comme le suggère le cas de Philippe, un réceptionniste d'hôtel qui a cherché à mobiliser ses relations professionnelles pour trouver un emploi et qui en retour a été sollicité pour effectuer des travaux non déclarés, de petit entretien d'entrepôts, qui lui rapporte peu (« *c'est la misère* ») et sont très contraignants (« *faut prendre et puis voilà* »).

C'est sous la pression des difficultés à maintenir d'autres aspirations professionnelles, orientées vers l'emploi formel en particulier, que s'impose le bricolage. Celui-ci s'apparente alors rarement à une installation confortable dans une alternative à l'emploi, sauf dans deux cas, qui ont plusieurs caractéristiques communes : une expérience professionnelle dans l'emploi formel très faible ou dévalorisée, un rejet des diplômes obtenus, un conjoint ayant une insertion professionnelle dans un emploi formel, un niveau de vie jugé acceptable ou dénué de difficultés importantes. Ainsi, Louise, qui a un diplôme universitaire en psychologie, n'a occupé que de rares emplois alimentaires depuis qu'elle a fini ses études il y a huit années. Elle a toujours été intéressée par « *le paranormal* » et a beaucoup investi, en temps mais aussi en formations financées par elle-même, dans des thérapies alternatives. Parallèlement, elle a développé une activité non déclarée de consultation, qui s'appuie sur le bouche à oreilles, et qui « *marche bien* ». Elle considère qu'elle a la « *chance de pouvoir vivre comme cela* », la situation professionnelle confortable de son conjoint assurant l'équilibre financier familial. Elle projette d'approfondir ses connaissances et sa pratique,

mais n'envisage pas de développer ou d'officialiser son activité, car cela menacerait « l'équilibre de vie » qu'elle a construit. Étienne, lui, possède un CAP dans une spécialité industrielle, mais il n'a jamais travaillé dans ce métier qu'il n'aime pas, et son parcours est d'abord composé d'alternances de courts emplois, de moments d'inactivité, de stages et de périodes où il est inscrit à Pôle emploi. En dépit de ce parcours chaotique, il insiste sur sa capacité à s'en sortir (« je trouve toujours des solutions moi »), qui se traduit par l'installation dans un « petit système », c'est-à-dire des activités de travail informel en rénovation et petits travaux de bâtiment, qui « tournent ». Il vit avec sa compagne qui a un emploi stable ; il insiste pour indiquer qu'il n'a pas de problèmes pour trouver des clients, et peut raconter sa situation avec fierté (« je sais me débrouiller »).

Ici, les activités pratiquées sur le mode informel, et à un niveau d'intensité considéré comme satisfaisant sont revendiquées comme une insertion alternative à l'emploi et elles apparaissent comme des appuis, stabilisés, de redéfinition des normes de travail et d'emploi. Dans les autres entretiens où le bricolage fait référence, les rapports à ces normes apparaissent bien différents : non seulement ces activités se situent, de fait, aux marges de l'emploi, mais elles traduisent aussi une marginalisation par rapport au travail, tant elles sont fragiles économiquement et incertaines en signification. Dès lors, les accommodements avec le travail informel sont le signe d'une lutte pour le maintien de liens avec le travail, à défaut de l'emploi.

Conclusions

L'analyse des récits d'expérience de chômeurs éclaire de manière renouvelée les rapports entre chômage et emploi, en renseignant les aspirations professionnelles pendant la période de chômage. Les projections professionnelles des chômeurs ne sont ni homogènes ni figées. Car ce n'est pas l'emploi que les chômeurs rencontrent, mais des formes variées d'emploi, affectées de conditions de désirabilité, de possibilité, d'accessibilité. L'emploi, en tant que visée de sortie du chômage, est l'objet d'interrogations, doutes et révisions, qui le diffractent en multiples catégories représentant des manières variées de travailler, c'est-à-dire d'améliorer revenu et statut. À travers l'expérience du chômage, les rapports à l'emploi, à ses statuts et à ses normes, sont reconfigurés en une quête de ce que nous avons appelé un travail accessible, aux contours plus larges et plus mouvants que l'emploi et sa variété de formes.

L'analyse des manières de concevoir ce travail accessible nous a conduit à identifier quatre conceptions exprimant une variété de rapports aux normes d'emploi et de travail. Alors que certains chômeurs sont centrés sur l'obtention d'un emploi dispensateur de sécurité (la place) ou envisagent des formes particulières d'emploi, dégradées par rapport à la norme de référence (le contrat), d'autres procèdent à des déplacements de plus grande amplitude, en mobilisant des formules de travail non salarié (la cible) ou de travail informel (le bricolage). L'enquête montre que les conséquences du chômage ne se limitent pas à ses effets sur les parcours professionnels, mais qu'elles portent aussi sur les normes d'emploi et les définitions sociales du travail. Celles-ci se dégradent, de manière subreptice et discrète, quand les chômeurs révisent leurs anticipations – et les consolident en les expérimentant –, quand ils redéfinissent le travail accessible.

L'attention portée aux figures de la cible et du bricolage montre que le travail accessible est configuré à l'intersection de deux processus. Le premier concerne les échanges noués avec des autrui, potentiellement très variés (proches, relations amicales, professionnels de l'emploi, recruteurs, anciens collègues, etc.) qui ont des actions de soutien, encouragement, disqualification, orientation, balisage vis-à-vis des chômeurs, et dont les interventions peuvent être convergentes, dispersées, contradictoires. Le second combine des éléments biographiques de toutes sortes (formations antérieures, expériences professionnelles, activités diverses, événements) qui sont un réservoir, de taille variable, de ressources dormantes pouvant être mobilisées pour donner du sens à l'expérience du chômage et qui sont investis de propriétés, évaluations, jugements, qualités contribuant à configurer les aspirations et anticipations professionnelles. Ces processus, qui ne sont pas exempts de tensions internes, se combinent de manière plurielle, dessinant des mouvements centripètes ou centrifuges et nourrissant des incertitudes ou des renforcements. La dynamique des rapports des chômeurs au travail et à l'emploi n'est donc pas linéaire, et en ce sens irréductible à des mouvements de flexion des attentes et espoirs ou d'érosion de la confiance et de la recherche d'emploi. Elle fait émerger des projections professionnelles irréductibles à l'emploi, qui mériteraient d'être mieux prises en compte dans les réflexions contemporaines sur ce que devient l'emploi, vu depuis l'expérience du chômage.

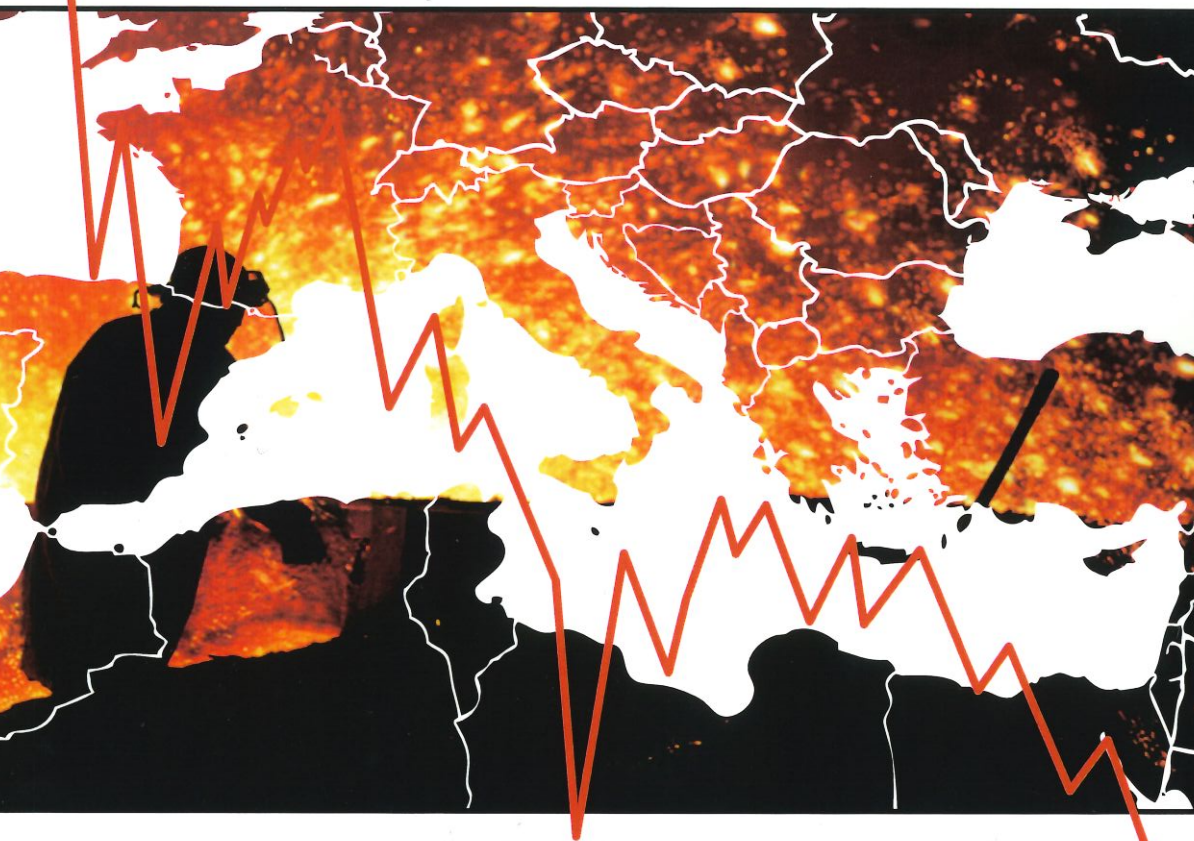
Références bibliographiques

- Bakke, E.W., (1940). *Citizens without Work: A Study of the Effects of Unemployment upon the Worker's Social Relations and Practices*. New Haven: Yale University Press.
- Bartell, M., & Bartell, R., (1985). An Integrative Perspective on the Psychological Response of Women and Men to Unemployment. *Journal of Economic Psychology*, 6, 27-49.
- Bernard, S., & Dressen, M., (2014). La porosité des statuts d'emploi. *Nouvelle revue du travail*, 5. DOI : 10.4000/nrt.1830.
- Demazière, D., (2006). *Sociologie des chômeurs*. Paris : La Découverte.
- Demazière, D., Foureault, F., Lefrançois, C., & Vendeur, A., (2015). *Affronter le chômage. Parcours, expériences, significations*. Rapport pour Pôle Emploi et Solidarités Nouvelles face au Chômage, avril.
- Fourcade, B., (1992). L'évolution des situations particulières d'emploi de 1945 à 1990. *Travail et emploi*, 52, 4-19.
- Gallie, D., & Vogler, C., (1994). *Unemployment and Attitudes to Work*. In D., Gallie, C., Marsh & C., Vogler (Eds.), *Social Change and the Experience of Unemployment* (p. 115-153). Oxford: Oxford University Press.
- IRÉS (Institut de recherches économiques et sociales), (2005). *Les mutations de l'emploi en France*. Paris : La Découverte.
- Ledrut, R., (1966). *Chômeurs et chômage*. Paris : Presses universitaires de France.
- Schnapper, D., (1981). *L'épreuve du chômage*. Paris : Gallimard.
- Willmann, C., (1998). *L'identité juridique du chômeur*. Paris : LGDJ.

Collection Le travail en débats

Série Colloques & Congrès

Crise(s) et mondes du travail



sous la direction de

Anne-Marie Arborio, Paul Bouffartigue et Annie Lamanthe

OCTARES
EDITIONS
www.octares.com

2019